

CETTE SEMAINE

Des nouvelles des sociétés de transport

Alerte au smog : un succès pour la **STL**!

La **STTR** est proactive en matière d'accessibilité à ses services!

Le réseau de nuit remasterisé de la **STM**

Concours *La relève en place 2011* : la **STM** est honorée

Accessibilité des personnes : le **RTC** bonifie ses services

Une nouvelle venue à la **STS**

Pages 1, 2 et 3

Actualité

Des mesures pour protéger la qualité de l'air

Une nouvelle campagne pour améliorer la relation entre automobilistes et cyclistes

Laval dévoile son Plan de mobilité durable

Une piste d'essai pour les nouvelles voitures de métro

Sommet Régional de l'ACTU Québec : des jeunes qui parlent de transport durable

Pages 4 et 5

Événements

Page 6

Des nouvelles des sociétés de transport

La première Alerte au smog de l'année a été un succès pour la STL!



La Société de transport de Laval (STL) a enregistré des hausses d'achalandage de 6,13 % et de 5,15 % les 8 et 9 juin derniers, alors que Environnement Canada avait émis un avertissement de smog. La première alerte au smog a généré 3500 usagers de plus qu'à pareille date l'an dernier, alors que le lendemain, la STL enregistrerait une hausse plus modérée de 3036 passages.

Rappelons que depuis le 1^{er} juin, et jusqu'à la fête du Travail, lorsque Environnement Canada émet un avertissement de smog, la STL offre le passage à 1 \$ plutôt qu'à 2,80 \$ sur tout son réseau d'autobus, et ce, dans le cadre de son service *Alerte au smog*. En proposant à la population lavalloise un tarif réduit incitatif, la STL espère contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de l'air et encourager plus de gens à prendre le transport en commun! Info : www.stlaval.qc.ca.

La STTR est proactive en matière d'accessibilité à ses services!

La Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) célèbre son 30^e anniversaire cette année et profite de cette occasion pour multiplier les promotions, inciter la population à changer ses habitudes de transport et poursuivre son implication active pour la réduction des gaz à effet de serre (GES).

Deux projets-pilotes destinés aux utilisateurs du transport en commun seront implantés pour la période estivale 2011 :

- **La clientèle jeunesse pourra bénéficier d'une promotion « 2 pour 1 » sur l'interpasse**

En achetant l'interpasse de juillet, l'utilisateur de la catégorie « Jeunesse » recevra gratuitement l'interpasse du mois d'août. Les 21 ans et moins pourront ainsi voyager pendant deux mois pour la modique somme de 50 \$. Cette promotion les incitera à continuer d'utiliser les services de la STTR en plus d'attirer de nouveaux jeunes et les fidéliser au transport en commun.

- **Les soirs et fins de semaine, c'est le grand public qui pourra prendre l'autobus pour seulement 1 \$ le passage**

Offert les soirs en semaine dès 18 h et les samedis et dimanches toute la journée, et ce, pendant toute la durée de l'horaire estival, du 26 juin au 20 août.

Ces projets-pilotes ont pour objectifs principaux de faciliter les déplacements en famille et de transmettre le réflexe écologique, pratique et sécuritaire de l'utilisation du transport en commun dès l'adolescence. Info : www.sttr.qc.ca.

DU 26 JUIN AU 20 AOÛT
TRANSPORT 1\$
• LE SOIR DÈS 18 H
• LES FINS DE SEMAINE

voire été en liberté!
2 interpasses JEUNESSE
» 21 ans et moins
POUR LE PRIX D'UNE
ACHETEZ L'INTERPASSE DE JUILLET ET OBTENEZ AOÛT GRATUITEMENT!

www.sttr.qc.ca
Service à la clientèle 819 373-4533



La STM présente son réseau de nuit remasterisé

Le 15 juin dernier, la Société de transport de Montréal (STM) annonçait son Réseau de nuit remasterisé qui vise à améliorer le service sur l'ensemble de l'île de Montréal pour le bénéfice de la clientèle nocturne qui l'utilise. La STM offrira ainsi une plus grande fréquence de passage après la fermeture du métro (pour son entretien entre 1 h et 5 h du matin) toutes les nuits de la semaine, et ce, **à compter du 27 juin prochain.**

Ainsi, trois nouvelles lignes s'ajouteront pour mieux desservir l'Est et l'Ouest de l'Île. Ensuite, neuf des vingt lignes déjà existantes bénéficieront d'une modification de parcours qui se traduiront principalement par des prolongements de trajets et une fréquence accrue. Enfin, cinq autres lignes du réseau initial verront leur nombre de départs augmenter sur plusieurs lignes. Tous les détails au www.stm.info.

« En passant de 20 à 23 lignes circulant la nuit en tout temps, nous répondrons mieux aux besoins de déplacements de notre clientèle, qui est principalement composée des travailleurs de nuit et de gens qui sortent le soir. Financées par le Programme d'amélioration de service qui bénéficie de l'appui du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, ces nouvelles mesures découlent des analyses effectuées au cours de la dernière année. Ces analyses ont inclus une consultation tant auprès de représentants d'employeurs et d'associations étudiantes qu'auprès de nos clients par l'entremise du site Web de la STM », a précisé M. Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la STM.

Trace ta ligne avec Labatt

Par ailleurs, la STM et Labatt s'associent pour inviter les festivaliers et noctambules à adopter le bus de nuit comme chauffeur désigné. En plus d'avoir un bus maquillé aux couleurs du Réseau de nuit parcourant tout l'été la ville, une escouade promotionnelle visitera plusieurs établissements du centre-ville pour le faire connaître.

Info : Il est possible d'obtenir l'information sur les horaires par téléphone avec la ligne AUTOBUS (514 288-6287), sur le site Internet www.stm.info, sur le site mobile m.stm.info ou par la messagerie cellulaire (SMS) en composant le 52786.



APRÈS MINUIT, LE RÉSEAU DE NUIT

- Service offert la nuit 7 / 7 sur toutes les lignes
- Augmentation de départs sur une dizaine de lignes
- Près de 75 % plus de service globalement

La STM a reçu le prix Or dans au concours *La relève en place 2011*

Le 8 juin dernier, la STM a remporté le prix Or du concours *La relève en place 2011*, organisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) et la Conférence régionale des élus de Montréal, pour la création, à son conseil d'administration, d'un siège dédié tout spécialement à un client «jeunesse» âgé de 18 à 35 ans.

Rappelons que les prix *La relève en place 2011* reconnaissent les organisations et les entreprises montréalaises intégrant des jeunes de 16 à 35 ans au sein de leur conseil d'administration ou de leurs lieux décisionnels. Ils ont été initiés pour accroître le nombre d'organisations qui valorisent l'apport des jeunes et qui leur font une place dans leur conseil d'administration. Également, les prix *La relève en place 2011* visent à sensibiliser les organisations, les entreprises et la population face à l'importance de la relève pour Montréal.

Info : www.stm.info.

Félicitations à la STM!



Sur la photo, de gauche à droite : Mme Monica Ricourt et M. Francesco Miele (membres du conseil d'administration de la STM), Mme Mary Devos (membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal), Mme Louise Champoux-Paillé (administratrice de sociétés, membre du jury des Prix de la relève en place 2011), Mme Claudia Lacroix Perron (membre du conseil d'administration de la STM) et M. Vincent Héritier (membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal).



Accessibilité des personnes à mobilité réduite : le RTC bonifie ses services

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Ville de Québec ont annoncé, plus tôt cette semaine, l'entrée en service de deux nouvelles mesures visant à faciliter l'accès aux autobus pour les personnes ayant une limitation physique.

Ainsi, **à compter du samedi 18 juin**, les Métrobus 800 et 801 seront accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Tous les véhicules desservant ces parcours seront en mesure de prendre à bord une personne en fauteuil roulant, et ce, en tout temps selon l'horaire régulier. Environ un arrêt sur deux sera accessible lors du lancement du service et ce nombre devrait augmenter progressivement par la suite.

Toujours à compter de samedi, tous les autobus à plancher bas en service sur le réseau du RTC seront en mesure de s'agenouiller pour en faciliter l'accès par les usagers ayant une limitation motrice. Sur demande du client, l'autobus s'inclinera ainsi vers l'avant afin d'être plus près du sol et rendre plus facile la montée à bord. Les usagers pourront se prévaloir de ce service sur tous les parcours, à tous les arrêts.

Le RTC profite également du moment pour annoncer que les parcours Écolobus seront à nouveau accessibles aux personnes en fauteuil roulant à partir de samedi prochain.

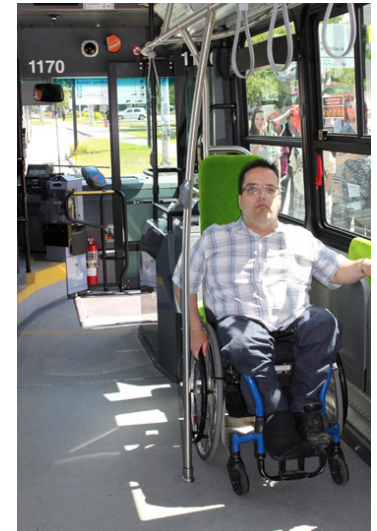
Un pas de plus vers l'accessibilité universelle

Ces mesures s'adressant aux personnes ayant une limitation motrice s'inscrivent dans l'engagement du RTC d'améliorer l'accessibilité universelle à tous les maillons de la chaîne de déplacements – de la collecte d'information par l'utilisateur au déplacement à bord du véhicule. À titre d'exemple, le RTC rappelle les efforts importants ayant été consentis pour rendre les outils d'information électroniques et papier plus accessibles, notamment aux personnes ayant une limitation visuelle.

Plusieurs outils d'information

Un guide rassemblant tous les conseils utiles au transport des personnes à mobilité réduite est maintenant disponible sur le site Internet du RTC ainsi qu'aux points de distribution habituels. Une vidéo expliquant en détail tout ce que les personnes en fauteuil roulant doivent savoir pour utiliser le service régulier est également disponible sur le site Web. Les outils réguliers d'information, comme les guides horaires, intègrent également ces nouveaux renseignements. Aux arrêts, un pictogramme figurant sur les panneaux permettra aux personnes en fauteuil roulant de savoir si un arrêt est accessible ou non.

Info : Service à la clientèle au 418 627-2511 ou www.rtcquebec.ca.



Une nouvelle venue à la Société de transport de Sherbrooke

La Société de transport de Sherbrooke est heureuse d'annoncer l'embauche de madame Ana Abecia comme directrice, marketing, études et qualité de service.

Madame Abecia détient une maîtrise en économie de l'Université de Lyon II, de même que 8 années d'expérience à titre de chargée d'études et de projets en transport des voyageurs.

Nous lui souhaitons tous la bienvenue!



Actualité

Québec annonce des mesures pour protéger la qualité de l'air



Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Lundi dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a annoncé l'adoption d'un règlement visant à assurer une plus grande protection de la qualité de l'air par la réduction et le contrôle des contaminants atmosphériques, qui peuvent être à l'origine de smog, de précipitations acides, de pollution toxique ou de problèmes locaux de qualité de l'air. Le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) concerne les secteurs industriel, commercial et institutionnel.

«Par l'adoption de ce règlement, nous nous assurons d'une protection accrue de la qualité de l'air, qui est un aspect fondamental du bien-être des Québécois. Cet outil réglementaire nous permettra de lutter encore plus efficacement contre la pollution atmosphérique, qui a un impact direct sur la santé publique et la qualité de l'environnement», a déclaré le ministre Arcand.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a accueilli favorablement ce règlement. «Cela faisait longtemps que l'AQLPA réclamait une révision complète de ce règlement. Nous ne pouvons donc que nous réjouir de ce pas en avant pour la qualité de l'air et la lutte à la pollution atmosphérique. Nous avons hâte d'étudier plus avant les nouvelles normes proposées et les mesures proposées pour resserrer les normes existantes» a souligné André Bélisle, président de l'AQLPA.

Le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, qui constitue une refonte du Règlement sur la qualité de l'atmosphère, comporte des modifications significatives par l'introduction de nouvelles normes et par le resserrement de celles existantes. Les changements apportés touchent notamment l'industrie de l'aluminium, du ciment, de l'acier ainsi que l'industrie du bois et concernent aussi l'incinération de matières dangereuses, l'utilisation de matières résiduelles à des fins énergétiques, la combustion industrielle du bois ou de résidus de bois et les émissions de composés organiques volatils (COV) qui proviennent principalement des fabricants et applicateurs de peinture, des imprimeurs, des nettoyeurs à sec, des raffineries de pétrole, des usines pétrochimiques et des usines de chimie organique. De nouvelles normes de qualité de l'air ambiant ont également été ajoutées ou mises à jour.

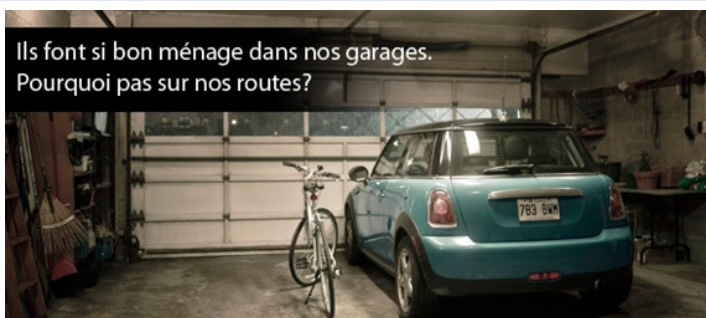
Toute l'information relative au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère est disponible sur le site Internet du Ministère, au www.mddep.gouv.qc.ca.

Vélo Québec lance une campagne qui vise à améliorer la relation entre automobilistes et cyclistes

Sous le thème «Ils font si bon ménage dans nos garages. Pourquoi pas sur nos routes?», la campagne vise à promouvoir le civisme entre automobilistes et cyclistes et les comportements sécuritaires qu'ils doivent adopter sur la route.

Cette campagne est déclinée à la télévision, dans les imprimés et sur le web depuis mercredi dernier. Elle compte comme partenaires le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le CAA-Québec, la Société de transport de Montréal (STM), la Société de transport de Laval (STL), les villes de: Laval, Longueuil, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, le Service de police de la ville de Montréal et la Société Radio-Canada.

Visitez le www.partagelaroute.com pour visionner le message publicitaire de la campagne et les capsules sur la sécurité et le partage de la route.



Dévoilement du Plan de mobilité durable de Laval

M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval et M. Jean-Jacques Beldié, président de la Société de transport de Laval (STL) ont dévoilé, mardi matin, le premier Plan de mobilité durable de Laval, axé sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) produits par le transport des personnes.

Le Plan de mobilité durable de Laval propose des mesures visant, entre autres, à créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable. Il propose également d'améliorer l'offre de transport collectif et actif, notamment par la construction de cinq nouvelles stations de métro sur la ligne orange et la mise en place de nouvelles voies réservées sur les grandes artères de Laval. D'autres mesures visent également à influencer les comportements par des mesures fiscales et tarifaires; certaines visent à améliorer l'efficacité écoénergétique des véhicules motorisés, notamment par l'électrification du réseau d'autobus de la STL. Certaines mesures font appel à d'autres paliers décisionnels que la Ville de Laval ou la STL. Le Plan de mobilité durable constitue donc une invitation à travailler ensemble et à encourager une réflexion globale entourant ces enjeux majeurs.

Lors de la préparation de ce plan d'action, différents partenaires interpellés par les mesures présentées ont été consultés. Il sera également soumis à une consultation publique au cours des prochains mois afin d'être officiellement adopté en 2012.

Info : www.evolucite.com.

Une conférence de presse écoresponsable

Mardi, la Ville de Laval et la Société de transport de Laval (STL) ont choisi d'accueillir les médias selon les principes d'un événement écoresponsable. À la suite de l'événement, le calcul réel pour la compensation des émissions des gaz à effet de serre (GES) générées par les déplacements des participants était de 75 kg CO₂. Cette quantité de GES équivaut à la plantation d'un arbre. À noter que cette quantité sera prise à même la banque de crédits compensatoires corporatives de la Ville de Laval.

Bombardier Transport construira une nouvelle piste d'essai à son usine de La Pocatière

Il y a quelques jours, Bombardier Transport annonçait la construction d'une toute nouvelle piste à son site manufacturier de La Pocatière afin de réaliser les essais de qualification d'ingénierie, entre autres, sur les nouvelles voitures de métro de la Société de transport de Montréal (STM).

La piste de La Pocatière sera multifonctionnelle et il y sera ainsi possible de réaliser des essais sur toute automotrice électrique alimentée par un troisième rail, incluant du matériel roulant sur pneumatique. D'une longueur d'un kilomètre, cette piste sera entièrement couverte. Parmi d'autres particularités, des tests de freinage dynamique et des essais à vitesse maximale pourront y être réalisés. Un site d'essais statiques sera également aménagé en bordure de la piste. À ce jour, les travaux de conception et d'ingénierie sont complétés et les travaux d'aménagement de la piste commenceront à la fin de l'été.



Sommet Régional de l'ACTU Québec : des jeunes qui parlent de transport durable



Les 5 et 6 juin derniers, une cinquantaine de jeunes de partout au Québec se sont réunis à Montréal dans le cadre du Sommet régional de l'Association canadienne de transport urbain (ACTU) Québec.

Ensemble, ils ont parlé de transport durable, de sa situation actuelle et de son développement. Ce forum a permis d'évaluer la perception qu'ont les jeunes du transport collectif et actif. Leurs constats et leurs propositions ne manqueront pas de contribuer au développement d'une vision du transport urbain qui puisse répondre à leurs attentes.

Il va sans dire que ces propositions animeront les plateformes de communication de la Société de transport de Montréal (STM), l'hôte de cet événement. La STM a pu compter sur la collaboration de nombreux partenaires, dont l'ATUQ et certaines de ses sociétés membres, soit : le Réseau de transport de la Capitale; le Réseau de transport de Longueuil; la Société de transport de Laval; la Société de transport de l'Outaouais; et la Société de transport de Sherbrooke.



Sur la voie de la mobilité durable

Se déplacer à vélo, au Québec, en toute sécurité!

Le ministère du Transport du Québec a mis en ligne un nouvel outil permettant aux cyclistes de repérer les itinéraires les plus adaptés pour la pratique du vélo. L'application fournit toutes les données sur les caractéristiques des routes qui influencent les conditions de confort et de sécurité des déplacements à vélo.

Les cyclistes pourront donc connaître la convivialité des routes selon des catégories répondant à des critères propres à la circulation des bicyclettes. Ces routes sont identifiées par un code de couleur qui indique si elle sont conviviales ou non.

Bien que le Ministère conseille avant tout aux cyclistes de se déplacer sur les voies cyclables, qui sont de plus en plus nombreuses, ceux qui doivent se déplacer sur la route ont tout avantage à consulter le nouvel outil cartographique disponible dans le site Web de Québec 511 au www.quebec511.gouv.qc.ca.



Microprogramme de 2^e cycle en transport des personnes

Date limite d'inscription : **30 juin**. Offert par le Pôle universitaire, en collaboration avec l'École supérieure d'aménagement et de développement régional de l'Université Laval.

Le microprogramme de 2^e cycle en transport des personnes est un programme de formation continue professionnel qui vise l'appropriation des connaissances de base et l'identification des principaux outils nécessaires pour comprendre et organiser le développement des systèmes de transport des personnes à l'échelle locale et régionale.

Ce microprogramme s'adresse principalement aux aménagistes, aux urbanistes, aux agents de développement économique, aux employés des entreprises privées et publiques du secteur du transport des personnes, aux intervenants municipaux et aux professionnels des ministères qui désirent parfaire leur formation dans le domaine des transports. Info : www.poleuniversitaire.ca.

8^e édition du colloque annuel de l'ATUQ

19, 20 et 21 octobre, au Centre des congrès de Lévis, sous le thème *Se déplacer dans une ville qui respire*.

Cet événement, qui réunira quelque 200 participants, constituera le rendez-vous incontournable de l'ensemble des acteurs du transport en commun, du développement et de la mobilité durables. Le colloque de l'ATUQ accueillera des conférenciers d'ici et d'ailleurs afin de partager avec les participants les meilleures expériences et débattre des avancées et des enjeux de la mobilité de demain. Il est encore temps de prendre part au colloque en tant que commanditaire. Les inscriptions des participants débuteront bientôt. Info : 514 280-4640.

Colloque annuel de l'aqtim

21 au 23 septembre, au Manoir St-Sauveur

Les réflexions du colloque 2011 de l'aqtim s'articuleront en fonction d'un concept novateur pour mieux répondre aux besoins de mobilité. Info et inscriptions : www.aqtim.qc.ca.

Pour vous abonner ou vous désabonner au *Point commun*, pour nous transmettre une nouvelle ou pour toute information, veuillez nous écrire à info@atuq.com.

